



# EnergieSprong

*Concours d'innovation EnergieSprong Saison 2 -  
Pour des solutions de rénovation à zéro énergie  
garantie*

Règlement du concours - Mars 2021

<b>&gt; OBJECTIFS DU CONCOURS .....</b>	<b>3</b>
1. PRESENTATION DE LA DEMARCHE ENERGIESPRONG.....	3
2. UN ENJEU MAJEUR : DEPLOYER A GRANDE ECHELLE LA RENOVATION ZERO ENERGIE GARANTIE .....	3
3. UN CONCOURS D’INNOVATION PORTE PAR ENERGIESPRONG FRANCE ET SES PARTENAIRES .....	5
<b>&gt; ORGANISATION DU CONCOURS .....</b>	<b>6</b>
1. OBJET ET PERIMETRE DU CONCOURS .....	6
2. PHASAGE ET CALENDRIER.....	8
<b>&gt; MODALITES PRATIQUES ET JURIDIQUES .....</b>	<b>14</b>
1. OBLIGATIONS DES CANDIDATS RETENUS.....	14
2. CONDITIONS ET PROCESSUS DE PAIEMENTS DES CANDIDATS RETENUS .....	14
3. ENGAGEMENT DES EQUIPES CANDIDATES RETENUES.....	14
4. PROPRIETE INTELLECTUELLE RELATIVE AUX SOLUTIONS .....	14
5. CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS ET COMMUNICATION .....	15
6. ETHIQUE .....	15
<b>&gt; ANNEXES .....</b>	<b>17</b>
1. GUIDE D’UTILISATION DE KROQI .....	17

## > Objectifs du concours

### 1. Présentation de la démarche EnergieSprong

Initiée aux Pays Bas en 2012, la démarche EnergieSprong vise à **accélérer le développement des rénovations énergétiques de logements** en s'appuyant sur une logique de préfabrication et d'industrialisation.

EnergieSprong propose de nouveaux standards de rénovation ambitieux au travers d'un **cahier des charges orienté sur les résultats** (téléchargeable [ICI](#)) plutôt que les moyens :

- > La rénovation doit être à un niveau **énergie zéro tous usages** et **garantie sur 30 ans** selon des conditions d'occupation considérées comme confortables ; grâce à un haut niveau d'efficacité énergétique et à la production locale d'énergie renouvelable
- > Les travaux de rénovation se font en **site occupé** en **un temps d'intervention rapide** (une semaine pour les lots extérieurs en logement individuel), ce qui incite à la préfabrication et à l'optimisation du chantier ;
- > Le **modèle économique** repose dans une logique en coût global sur les investissements prévus, sur la production d'énergie renouvelable et les économies de dépenses énergétiques et de maintenance ;
- > Le **logement** rénové doit être **attractif** pour les occupants : la rénovation EnergieSprong inclut des éléments de sécurité, d'accessibilité, de confort, d'amélioration du logement et d'esthétisme correspondant à leurs attentes.

La réussite de la démarche EnergieSprong repose avant tout par la **structuration d'un écosystème** à l'échelle nationale et territoriale pour permettre l'émergence d'un marché de la rénovation énergétique à zéro énergie.

**Le concours d'innovation vise à encourager le développement de solutions innovantes permettant de mieux répondre aux exigences du cahier des charges EnergieSprong.**

### 2. Un enjeu majeur : déployer à grande échelle la rénovation zéro énergie garantie

Après expérimentation de la démarche EnergieSprong en France sur plusieurs sites pilotes depuis 2017<sup>1</sup>, **le lancement d'un concours d'innovation a pour objectif d'encourager des groupements d'entreprises à développer et mettre sur le marché des solutions techniques innovantes et économiquement performantes pour massifier la rénovation de bâtiments à énergie zéro garantie en France.**

---

<sup>1</sup> Trois projets ont déjà été réalisés à côté de Lille, d'Amiens et de Rennes, voir le lien : <http://www.energiesprong.fr/projets-pilotes-energiesprong-en-france/>

L'enjeu de ce concours pour tous les entrepreneurs et innovateurs du secteur est de développer des solutions pour **accéder à de nouveaux marchés**. Le potentiel au niveau national est particulièrement important, comme le démontre l'étude sur les typologies de logement réalisée par Pouget Consultants et Energie Demain pour le compte d'EnergieSprong France, avec **près de 14 millions de logements en France** qui peuvent être rénovés avec les principes de la démarche EnergieSprong. Actuellement, ce sont 25 bailleurs qui se sont engagés à rénover 6 600 logements d'ici 2023 selon cette démarche.

Lors de la Saison 1 du concours d'innovation EnergieSprong, 133 entreprises réparties en 78 candidatures ont postulé à une ou plusieurs catégories :

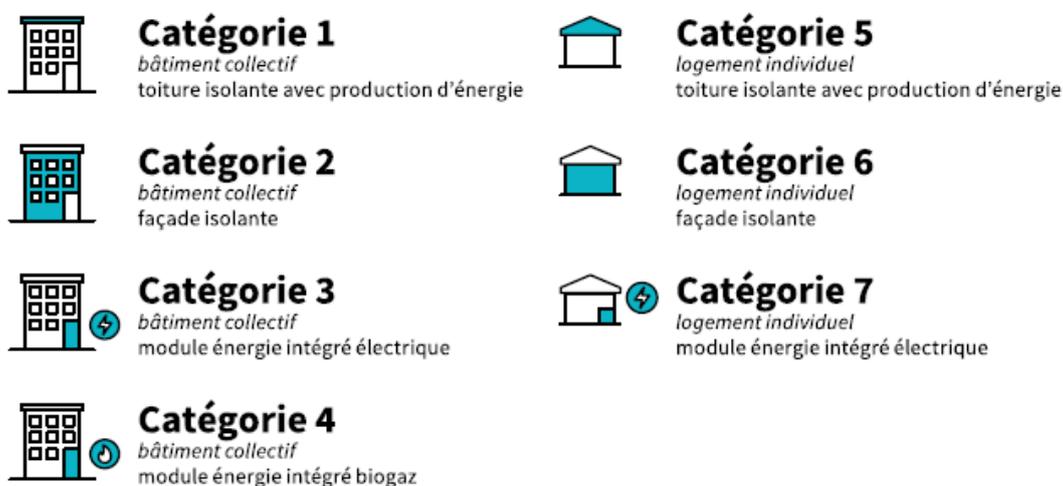


Figure 1 : Catégories du concours d'innovation de la saison 1

A l'issu d'une phase de sélection, 24 équipes ont été retenues pour développer leurs concepts et réaliser un prototype de leurs solutions. Les lauréats de la Saison 1 ont été récompensés le 3 septembre 2020 lors d'une cérémonie de remise de prix organisée à la Cité Fertile (région parisienne).

Au terme du concours d'innovation Saison 1, le bilan est très positif. Cette première édition a permis de faire émerger des solutions intégrées pour aider à la baisse des coûts de rénovations performantes, contribuant à leur accessibilité à un large public. Néanmoins, des marges de progrès existent encore pour que ces solutions de façade, de toiture et de modules énergies correspondent pleinement aux besoins du marché. De plus, de nouveaux enjeux restent encore largement à explorer :

- > Travailler à coût maîtrisé à la **gestion des interfaces entre les macro-lots** développés lors de la saison 1 (toiture isolante, façade isolante, module énergie)
- > Améliorer le coût et la gestion du monitoring, du traitement et de la valorisation des données énergétiques **pour favoriser la participation active des occupants à la performance énergétique**
- > Développer les **co-bénéfices au-delà de la performance énergétique** (qualité d'air, confort etc.)

C'est pour répondre à ces enjeux et aller plus loin dans la mise à disposition de telles solutions sur le marché que l'équipe EnergieSprong France organise **le concours d'innovation Saison 2** sur 3 **typologies de bâtiments** (maison individuelle, bâtiment collectif et bâtiment éducatif).

### 3. Un concours d'innovation porté par EnergieSprong France et ses partenaires

L'équipe EnergieSprong France, au sein de la société Greenflex, organise ce concours d'innovation avec des partenaires facilitateurs de la démarche dans le cadre du programme CEE EnergieSprong France (supervisé par l'ADEME et la DGEC) et du programme Européen INTERREG North West Europe Mustbe0. Elle sera l'interlocutrice des groupements d'entreprises qui participeront sur toute la durée du concours.

Dans le cadre de cette seconde édition, l'équipe EnergieSprong a souhaité s'entourer de différents partenaires, chacun jouant un rôle clefs pour le développement de solutions innovantes adaptées aux besoins concrets du marché.

#### Enedis

Enedis est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95% du territoire français continental. Dans le cadre du concours d'innovation, Enedis met à disposition l'expertise et le savoir-faire de ses équipes pour accompagner les équipes candidates dans l'élaboration de solutions performantes prenant en compte les enjeux de raccordement réseau et les complémentarités possibles avec les données Linky.



#### GRDF

GRDF est le principal gestionnaire de réseau de distribution public de gaz naturel en France. Acteur stratégique du marché de l'énergie, GRDF est au service des fournisseurs, des partenaires de la filière, des collectivités locales et des clients. Dans le cadre du concours, GRDF met à disposition l'expertise et le savoir-faire de ses équipes pour accompagner les équipes candidates dans l'élaboration de solutions performantes prenant en compte les enjeux de raccordement réseau et les complémentarités possibles avec les données Gazpar.



#### La Fondation Rexel

Créée en 2013, la Fondation Rexel multiplie les initiatives pour promouvoir le progrès énergétique et favoriser l'accès de tous à l'efficacité énergétique. Dans le cadre du concours d'innovation, elle soutient les équipes candidates en s'appuyant sur le collectif « le collectif des possibles », regroupant des habitants de Roubaix anciennement en situation de précarité énergétique, pour juger de la pertinence des solutions proposées et proposer des pistes d'améliorations.



## Artsup

Créée en 2001, e-artsup, l'école de la passion créative forme dans les domaines de la communication, du web, du design interactif, du game design, de l'animation et de la 3D. Dans le cadre du concours d'innovation, elle soutient les équipes candidates en :



- > Proposant d'intégrer un étudiant spécialiste des sujets de design digital et d'UX design aux équipes de la catégorie 2
- > Mettant à disposition de l'ensemble des équipes un guide de Design Thinking
- > Suggérant des pistes d'amélioration des solutions élaborées

## > Organisation du concours

### 1. Objet et périmètre du concours

Le concours est ouvert aux acteurs ou groupements d'acteurs qui souhaitent développer ou mettre en valeur des solutions permettant de démocratiser les rénovations E=0 à travers une ou plusieurs des catégories suivantes :

- > **Catégorie 1** : améliorer l'intégration des solutions en maisons individuelles, à travers le développement de solutions complètes de rénovation qui permettent une mise en œuvre en un temps record et à un coût maîtrisé
- > **Catégorie 2** : optimiser la capacité des occupants de bâtiments collectifs à développer de nouvelles habitudes de consommation énergétique
- > **Catégorie 3** : développer des solutions de façades isolées intégrées performantes au coût maîtrisé permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de bâtiments éducatifs et de garantir des conditions d'études optimales aux élèves

Chacune des solutions devra être pensée dès sa conception, dans son intégration au système global, en facilitant la pose, en anticipant l'interfaçage avec les autres solutions et en justifiant de son caractère reproductible / industrialisable.

Il est attendu que la solution développée s'avère pertinente au regard de 4 critères transverses :

- > **Qualitatif et performant** : contribue à un haut niveau de qualité et de performance énergétique et bas carbone sur le long terme
- > **Rapide à mettre en œuvre** : permette une installation facile et un temps de pose court de façon industrielle
- > **Abordable** : doit être financièrement soutenable et compétitif, à l'investissement et en entretien / maintenance (réflexion en coût global de la solution)
- > **Attractif** : doit donner envie, avec une attention particulière à la qualité d'usage, à la qualité et l'intégration architecturale, au design (selon catégories)

Il est aussi attendu que la solution développée s'avère pertinente au regard de critères spécifiques à chacune de ces catégories, tels que précisés ci-dessous :

Pour la catégorie 1 :



**Catégorie 1** : Améliorer l'intégration des solutions en maisons individuelles, à travers le développement de solutions complètes de rénovation qui permettent une mise en œuvre en un temps record et à un coût maîtrisé

**Périmètre** : Maison individuelle

**Principales attentes** : Elaborer une solution globale respectant le cahier des charges EnergieSprong

- > Respecter le cahier des charges EnergieSprong
- > Optimiser les synergies possibles et garantir les interfaces entre les différentes composantes
- > Être installée en un minimum de temps et à un coût maîtrisé

**Rendu final** : Prototypes (pour toutes les équipes) en décembre 2021 et mises en œuvre des solutions lauréates sur les maisons témoins fin 2021 / premier semestre 2022

Pour la catégorie 2 :



**Catégorie 2** : Optimiser la capacité des occupants de bâtiments collectifs à développer des nouvelles habitudes de consommations énergétiques

**Périmètre** : Bâtiment collectif

**Principales attentes** : Elaborer une solution fonctionnelle délivrant le niveau d'information optimal pour permettre aux occupants d'adopter de nouveaux usages et réflexes en matière de consommation d'énergie

- > La solution globale doit à minima :
  - Rendre les occupants acteurs de leurs consommations énergétiques
  - Être simple d'utilisation, ludique et doit inciter différents profils d'occupants à réduire leurs consommations
  - Faire la démonstration d'un coût/bénéfice optimal
  - Être installée en limitant au maximum les nuisances pour les occupants et répliquable quel que soit les équipements installés
  - Intégrer les enjeux d'autoconsommation, d'effacement énergétique, des boucles énergétiques...
- > La solution repose sur 3 couches interopérables :
  - Produit (capteurs ou autres systèmes déjà existants permettant la récupération de données)
  - Infrastructure (transmission, stockage, accessibilité)
  - Serviciel (à destination de l'utilisateur)

**Rendu final** : Prototypes (pour toutes les équipes) en décembre 2021 et mises en œuvre des solutions lauréates sur les bâtiments démonstrateurs fin 2021 / sur le premier semestre 2022

Pour la catégorie 3 :



**Catégorie 3** : Développer des solutions de façades isolées intégrées performantes au coût maîtrisé permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de bâtiments éducatifs et de garantir des conditions d'études optimales aux élèves

**Périmètre** : Bâtiment éducatif

**Principales attentes** : Proposer une façade isolante intégrant une solution de ventilation ainsi que de grandes surfaces vitrées

- > Proposer une façade isolante intégrant une solution de ventilation ainsi que de plus grandes surfaces vitrées
- > Garantir un confort d'été tout en limitant les consommations énergétiques
- > Proposer des systèmes d'occultation permettant d'optimiser le confort thermique et de gérer les apports de lumière
- > Ne pas dégrader le confort acoustique et être mis en œuvre en site non occupé sur un temps court

**Rendu final** : Prototypes de façade élaborés à partir de bâtiments de référence en décembre 2021

## 2. Phasage et calendrier

À la suite du lancement de cette saison 2, le 11 mars 2021, le concours se décomposera en 4 grandes étapes :

- > **Etape 1** : candidature et sélection des équipes admises à concourir (mars - avril 2021)
- > **Etape 2** : développement des solutions (mai - octobre 2021)
- > **Etape 3** : présentation des solutions innovantes et remise des prix (novembre - décembre 2021)
- > **Etape 4** : mise en œuvre des démonstrateurs lauréats (fin 2021 / 1<sup>er</sup> semestre 2022), pour les catégories 1 et 2 uniquement

Tout au long du concours d'innovation, plusieurs évènements permettront de favoriser les synergies entre les équipes retenues et les différents partenaires mais aussi de promouvoir les solutions développées. La participation à ces évènements est obligatoire, chaque équipe devant être représentée à minima par un des membres du groupement.



Figure 2 : agenda du concours d'innovation Saison 2

## Etape 1 : candidature et sélection des équipes admises à concourir

### Qualités des candidats

Le concours est ouvert aux entreprises et groupements d'entreprises de toutes tailles, de toutes professions et de tout corps d'état (architectes, bureaux d'étude, entreprises de construction, industriels, designers, centres de recherche...). Ce concours national est également ouvert aux entreprises européennes.

En cas de groupement d'entreprises, il est nécessaire qu'un représentant chef de file soit nommé et identifié par le groupement. Il sera le point de contact unique des organisateurs.

Une même entreprise peut concourir sur une ou plusieurs catégories mais ne peut pas être chef de file de différentes équipes candidates sur la même catégorie.

### Modalités de candidature

Pour l'ensemble des catégories, les candidats devront constituer un dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- > Une **note de motivation** présentant la compréhension des enjeux du concours, la complémentarité et la pertinence de l'équipe, la capacité à atteindre les objectifs de performance, le potentiel d'industrialisation et de répliquabilité ainsi que les domaines d'innovation visés (4 pages A4 maximum)
- > Des **références spécifiques** pertinentes à chaque catégorie (4 pages A4 maximum) :
  - Pour la catégorie 1 :
    - 3 références de moins de 5 ans significatives en matière de construction / rénovation globale de maisons individuelles intégrant isolation et systèmes de production d'énergie
  - Pour la catégorie 2 :
    - 3 références de moins de 5 ans significatives en matière de domotique, de monitoring des consommations et d'accompagnement des usagers dans la réduction de leurs consommations énergétiques
  - Pour la catégorie 3 :
    - 3 références de moins de 5 ans significatives en matière de façades préfabriquées intégrant à minima l'isolation et les menuiseries extérieures sur des bâtiments existants
    - 3 références de moins de 5 ans significatives en matière de mises en œuvre de systèmes de ventilation innovants sur des bâtiments
    - 3 références de moins de 5 ans significatives en matière de rénovation énergétiques de bâtiments éducatifs

A défaut des références mentionnées, les candidats sont libres de proposer tout autre type de références équivalentes et pertinentes.

- > Une **présentation des compétences** de l'équipe et de son organisation (2 pages A4 maximum).

Les compétences à intégrer dans le cadre des 3 catégories du concours d'innovation doivent répondre aux besoins de développement spécifiques de chaque catégorie tout en considérant les enjeux ci-dessous. Pour concevoir une solution pertinente, il est nécessaire de :

- Mettre l'utilisateur final au cœur du développement de la solution
  - Prendre en compte dès la conception, les enjeux de fabrication de la solution (DfMA), de transport, de pose, de maintenance et d'économie circulaire (éco-conception, réemploi de matériaux, démontabilité, valorisation en fin de vie, etc.)
  - D'évaluer le coût de la solution global sur 30 ans intégrant la fabrication, la pose, la maintenance et le renouvellement si nécessaire
  - De maximiser la répliquabilité et la facilité d'adaptation de la solution en vue d'une industrialisation de sa fabrication
  - D'anticiper les enjeux de gouvernance et de propriété intellectuelle entre les acteurs d'une même équipe candidate
  - De penser sa solution pour une intégration à une offre globale permettant de se positionner sur les marchés EnergieSprong à venir
- > Une **attestation de régularité fiscale et sociale**, le cas échéant pour chaque membre de l'équipe

Dès la phase de candidature, les candidats pourront s'appuyer sur la plateforme digitale KROQI (cliquez [ICI](#) pour s'inscrire) dont la prise en main est expliquée en *Annexe 1* pour avoir accès aux **différentes ressources documentaires** en lien avec le concours d'innovation, poser des questions et rechercher **des partenaires** afin de répondre à une ou plusieurs catégories.

Les **dossiers de candidature complets** devront être envoyés à l'adresse [concours-energiesprong@greenflex.com](mailto:concours-energiesprong@greenflex.com) par les entreprises ou groupements d'entreprises au plus tard le **3 mai 2021 à 17h**.

### Sélection des entreprises admises à concourir

Un jury composé de l'organisateur, d'experts qualifiés et de partenaires du concours, se réunira pour retenir les candidats pour chacune des catégories. Les équipes candidates retenues seront informées de leur sélection au plus tard le **10 mai 2021**.

Les dossiers des candidats seront évalués sur la base des critères suivants :

- > Note de motivation pour 40%
- > Compétences de l'équipe pour 40%
- > Pertinence des références pour 20%

### Etape 2 : développement des solutions innovantes

Dès l'annonce de sa sélection pour le concours d'innovation, chaque candidat retenu recevra le cahier des charges technique de la catégorie le concernant. Pour chaque catégorie, un ou plusieurs bâtiments existants de bailleurs ou collectivités locales / EPCI parrain seront sélectionnés comme référence pour le développement des solutions innovantes.

Afin de clarifier certains points des cahiers des charges une séance de questions/réponses sera organisée courant mai 2021.

Un accompagnement sera également proposé, sous forme d'ateliers de travail sur plusieurs demi-journées afin de stimuler l'intelligence collective entre les équipes candidates retenues pour la phase de développement de solutions. **Ces ateliers de travail seront obligatoires** pour tous les candidats du concours. Quelques exemples de thématiques pouvant être proposées sont présentées ici :

- > Catégorie 1 :
  - « Comment atteindre les objectifs coûts cibles ? / Comment travailler en coût global ? »
  - « Retour d'expérience sur les méthodes d'optimisation logistique et organisationnelle »
- > Catégorie 2 :
  - « Comment raisonner en coût global et intégrer les coûts de maintenance des capteurs et de solutions sur le long terme ? »
  - « Questions réponses : les données fournies par les compteurs Gazpar et Linky et les enjeux de la RGPD » (animation de GRDF / Enedis)
  - Atelier de propositions d'améliorations des solutions élaborées par les membres du collectif « le collectif des possibles » et l'équipe pédagogique d'Artsup
- > Catégorie 3 :
  - « Comment atteindre les objectifs coûts cibles pour une solution de façade ? »
  - « Au-delà de la performance énergétique : intégrer la qualité de l'air et travailler le choix des matériaux »

- « Atelier avec les élèves / étudiants pour comprendre leurs besoins »

Ces thématiques peuvent être amenées à évoluer en fonction des échanges réalisés avec les équipes candidates retenues à concourir et les partenaires du concours.



Figure 3 : Atelier de Lean Management réalisé durant la Saison 1 du concours d'innovation

A la fin du mois de juin, les équipes retenues remettront une **note de conception** décrivant les orientations majeures de leurs solutions. Sur la base de ce rendu intermédiaire, des conseils seront proposées par l'équipe EnergieSprong pour améliorer les concepts de solution en cours de développement.

Lors du **congrès HLM du 28 au 30 septembre 2021** (à confirmer), les partenaires du concours seront invités à prendre la parole pour partager des premiers retours sur les solutions développées par les candidats.

Il est à noter que d'autres rendus intermédiaires présentant l'avancement des solutions développées pourront être demandés aux équipes candidates retenues. Pour chaque rendu, une trame type à suivre sera envoyée aux équipes candidates.

### Etape 3 : présentation des solutions innovantes et remise des prix

Une session de **présentation des schémas de principes** des solutions sera organisée du **16 au 18 novembre 2021 lors du Salon des Maires** (à confirmer). Cet évènement réunira les partenaires du concours et les équipes candidates. Pour préparer au mieux cet évènement, des informations techniques concernant les concepts des solutions élaborées seront à envoyer par les équipes candidates, sur sollicitation de l'équipe EnergieSprong dès le mois d'octobre.

La date limite de remise des dossiers présentant les solutions finales par les équipes candidates est fixée au **12 novembre 2021** (à confirmer).

A partir du mois de novembre, des jurys seront réunis afin d'analyser les solutions développées à partir des offres finales remises par les candidats. La remise des prix du concours sera organisée lors **d'un évènement dédié au début de décembre 2021** (à confirmer). A cette occasion, chaque équipe s'engage à livrer un prototype faisant apparaître les éléments clefs de sa solution. Les spécifications des prototypes seront définies dans les cahiers des charges respectifs des catégories et pourront prendre des formes variées. La désignation des lauréats se fera à partir de l'analyse des offres finales ainsi que des prototypes réalisés.



Figure 4: Exemples de prototypes de solutions présentés lors de l'édition 1 du concours d'innovation

#### Etape 4 : mise en œuvre des démonstrateurs lauréats

A partir de fin 2021 / début 2022, les équipes lauréates des catégories 1 et 2 en coordination avec les bailleurs parrains mettront en œuvre des démonstrateurs. Cette phase étant intégrée au concours, les équipes lauréates s'engagent à transmettre toutes les informations pour la réalisation d'un retour d'expérience permettant une montée en compétence collective de la filière.

#### Indemnité financière des candidats retenus à concourir

Une indemnité financière sera attribuée à chaque candidat retenu, dont le montant varie en fonction de la catégorie :

- > **25k€ pour la catégorie 1**
- > **10k€ pour la catégorie 2**
- > **20k€ pour la catégorie 3**

Il appartient à chaque équipe de répartir cette indemnité, qui sera versée au chef de file, entre ses membres pour couvrir leur temps passé au développement de la solution et à l'achat d'équipements / matériaux pour la réalisation du prototype.

Par ailleurs, **une indemnité financière supplémentaire** sera versée aux lauréats de la catégorie 1 pour la mise en œuvre des démonstrateurs (chaque lauréat aura 1 démonstrateur à réaliser). Ces éléments seront détaillés dans le cahier des charges de la catégorie 1.

Les lauréats des catégories 2 et 3 seront gratifiés d'une **indemnité supplémentaire de l'ordre de 10 k€**. Les montants fermes seront indiqués dans le cahier des charges de chaque catégorie.

Chaque équipe candidate a la charge de répartir le temps estimé de chaque entreprise dans le cadre de ce concours afin de s'accorder sur la répartition de cette indemnisation.

Ce concours est adossé au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 (règlement de minimis). Dans le cas où l'entreprise portant le projet aurait déjà bénéficié d'aides publiques adossées à ce règlement durant les 3 derniers exercices fiscaux, la somme du montant d'aides reçues et à recevoir dans le cadre de ce concours, à ce titre, ne pourra dépasser le seuil des 200 k€.

## > Modalités pratiques et juridiques

### 1. Obligations des candidats retenus

Chaque candidat retenu s'engage à participer à la dynamique d'innovation collaborative en faveur de la massification des rénovations EnergieSprong à zéro énergie garantie. EnergieSprong est une démarche de coopération ouverte au plus grand nombre. Les pouvoirs publics (nationaux et locaux), les financeurs, les acteurs de la demande (bailleurs sociaux, collectivités et occupants) et de l'offre (maîtrise d'œuvre, constructeurs, mainteneurs, industriels, distributeurs, ...) travaillent ensemble pour lever les freins au déploiement d'une telle approche. Chaque candidat retenu s'engage donc à participer et à suivre l'ensemble des phases d'accompagnement proposées.

### 2. Conditions et processus de paiements des candidats retenus

Le concours d'innovation est financé en partie avec des fonds du projet européen Interreg Europe du Nord-Ouest NWE 834 « Multi Storey Building E=0 refurbishment, Mustbe0 » dont GreenFlex fait partie (ci-après les « Partenaires »). En conséquence, GreenFlex doit justifier des dépenses effectuées par les équipes retenues pour le concours d'innovation auprès de la Commission européenne.

A ce titre, pour procéder au versement de l'indemnité, GreenFlex est en droit de demander aux chefs de file et aux membres uniques des équipes retenues, de compléter tout document et de fournir tout justificatif relatif aux dépenses effectuées par les équipes retenues nécessaires. Les documents justificatifs pourront contenir des données à caractère personnel qui pourront être transmises par GreenFlex au partenaire du Programme (EnergieSprong Foundation), à la Commission européenne et à toute entité agissant pour le compte de cette dernière afin d'effectuer les contrôles relatifs aux fonds octroyés au titre du Programme. GreenFlex respectera, au titre de ce traitement éventuel la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

### 3. Engagement des équipes candidates retenues

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation complète et sans réserve de la totalité du présent règlement par les candidats retenus. De plus, en proposant leur candidature, les équipes candidates, en tant que groupement ou en tant qu'entreprise unique, s'engagent à conclure une convention de financement avec GreenFlex dans le cas où elles seraient retenues. Le présent Règlement est mis en ligne sur le site web <http://www.energiesprong.fr>, pendant toute la durée du concours, ainsi que sur la plateforme dédiée au concours (KROQI), sur laquelle les informations relatives au concours seront par ailleurs régulièrement mises à jour.

### 4. Propriété intellectuelle relative aux solutions

Il appartient aux candidats retenus de s'assurer que les solutions développées ne portent pas atteinte à un droit de propriété intellectuelle détenu par un tiers. Sauf accord contraire, les candidats retenus sont propriétaires des solutions développées durant le concours. Ils sont aussi titulaires des droits de propriété intellectuelle et industrielle relatifs à leur projet réalisé dans le cadre du présent concours. Ces droits incluent notamment le droit de reproduire, distribuer, de

représenter, modifier, adapter, traduire, sur tous médias, tous supports et pour le monde entier et pour la durée du droit d'auteur.

## 5. Confidentialité des informations et communication

Les documents, supports et solutions des candidats non retenus ne seront pas conservés par les organisateurs, et resteront donc confidentiels dans leur intégralité.

En prenant part au concours d'innovation, les candidats retenus acceptent que les informations relatives à la description de leur projet, ainsi que tout visuel associé contenu dans le dossier de candidature, qui n'ait pas de caractère confidentiel, puissent être publiés dans les documents publics de communication des organisateurs. Les informations considérées comme confidentielles par les candidats retenus devront alors être spécifiquement revêtues de la mention « confidentiel ».

Il est expressément convenu que les organisateurs soient autorisés à communiquer à la presse et à publier sur le site internet du concours et sur leur propre site internet ou sur tout autre support, le nom des candidats retenus, leurs marques, leurs logos et des informations et des illustrations relatives aux solutions développées, si elles ne sont pas identifiées comme « Confidentiels », dans le cadre du concours et sans limitation de durée, ce que les candidats acceptent expressément en candidatant au concours. Ces éléments pourront être reproduits et édités sur diverses formes de support utiles à la promotion du concours et en relation avec celui-ci (que ce soit support écrit, audiovisuel ou électronique).

Le candidat retenu est tenu d'informer les organisateurs avant toute communication mentionnant sa participation à ce concours d'innovation EnergieSprong, pour une durée de 24 mois après la fin du présent concours. Des recommandations de communication sur le concours seront envoyées aux candidats retenus, puis aux lauréats afin d'assurer une communication cohérente.

Sur l'ensemble des supports de communication devra être mentionné le soutien par les programmes suivants : Interreg North West Europe Mustbe0, et le programme CEE EnergieSprong France. Les organisateurs fourniront les logos aux candidats retenus.

## 6. Ethique

Dans le cadre de la participation à ce concours, les candidats retenus s'engagent à respecter et à faire respecter, les normes de droit international et du droit national applicable à ce concours, relatives :

- > Aux droits fondamentaux de la personne humaine, notamment l'interdiction (a) de recourir au travail des enfants et à toute autre forme de travail forcé ou obligatoire ; (b) de procéder à toute forme de discrimination au sein de son entreprise ou à l'égard de ses fournisseurs ou sous-traitants ;
- > Aux embargos, trafics d'armes et de stupéfiants et au terrorisme ;
- > Aux échanges commerciaux, licences d'importations et d'exportations et aux douanes ;
- > A la santé et à la sécurité des personnels et des tiers ;
- > Au travail, à l'immigration, à l'interdiction du travail clandestin ;

- > A la protection de l'environnement, notamment en matière d'évacuation et recyclage des déchets dans l'exécution des travaux ;
- > Aux infractions économiques, notamment la corruption, la fraude, le trafic d'influence (ou infraction équivalente dans le droit national applicable à ce concours, l'escroquerie, le vol, l'abus de bien social, la contrefaçon, le faux et usage de faux, et toute infraction connexe ;
- > A la lutte contre le blanchiment d'argent ;
- > Au droit de la concurrence ;
- > Aux données personnelles.

## > Annexes

### 1. Guide d'utilisation de KROQI

#### > S'inscrire à l'espace de travail du concours

Pour vous inscrire à KROQI, complétez le formulaire d'inscription suivant :

<https://survey.greenflex.com/s/ConcoursEnergieSprongS2/>

A la suite de votre inscription, l'équipe organisatrice va vous créer votre compte KROQI, qui est l'espace de travail utilisé pour le concours.

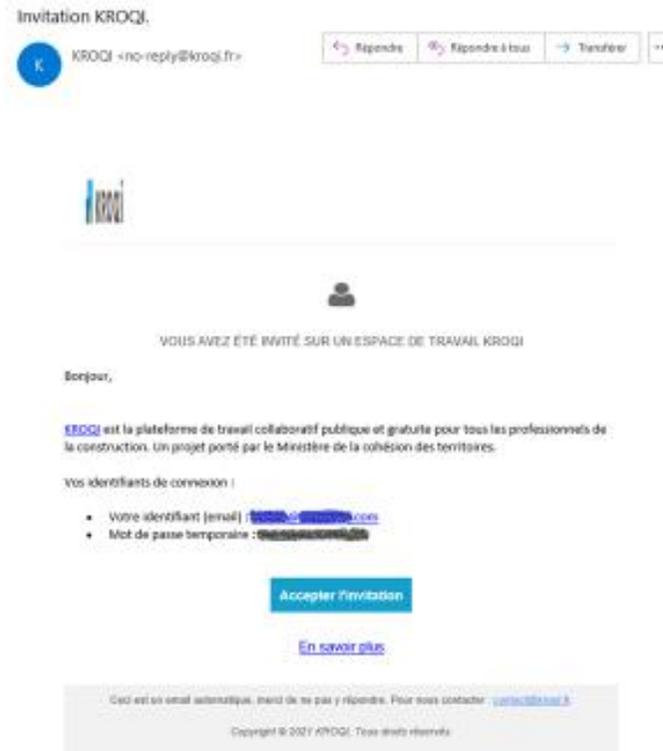
NB: L'inscription sur KROQI ne suffit pas à candidater au concours, toutes les équipes candidates doivent remettre un dossier de candidature complet avant le 3 mai 2021.

## > Se connecter à kroqi (1/6)

Suite à votre inscription à travers le formulaire, vous aller recevoir cette invitation par mail pour vous connecter à l'espace de travail utiliser pour le concours.

L'envoi de l'invitation peut prendre plusieurs jours.  
A partir de lundi 15/03, si au bout de 72h vous n'avez toujours pas reçu votre invitation, contactez l'organisation à [concours-energiesprong@greenflex.com](mailto:concours-energiesprong@greenflex.com)

Pour vous inscrire cliquer sur la bouton « Accepter l'invitation »



## > Se connecter à kroqi (2/6)

Une fois sur la page internet, cliquer sur  
« s'identifier avec votre compte »



Entrer l'adresse e-mail et le mot de passe temporaire  
qui vous ont été envoyés par mail



> Se connecter à kroqi (3/6)

Il vous est alors demandé de changer votre mot de passe temporaire

Et d'entrer a nouveau votre adresse e-mail et votre nouveau mot de passe

## > Se connecter à kroqi (4/6)

**Vous devez accepter les conditions générales**

**Puis cliquer sur « s'identifier avec votre compte »**

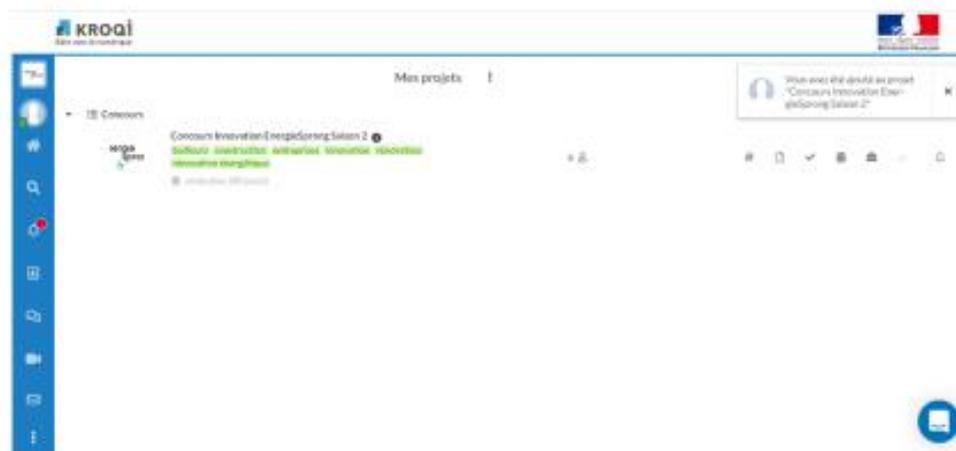
**Et cliquer sur l'espace de travail « energiesprongconcoursinnovation »**

## > Se connecter à kroqi (5/6)

Vous devez accepter les conditions générales du site



Puis vous arrivez sur votre espace de travail



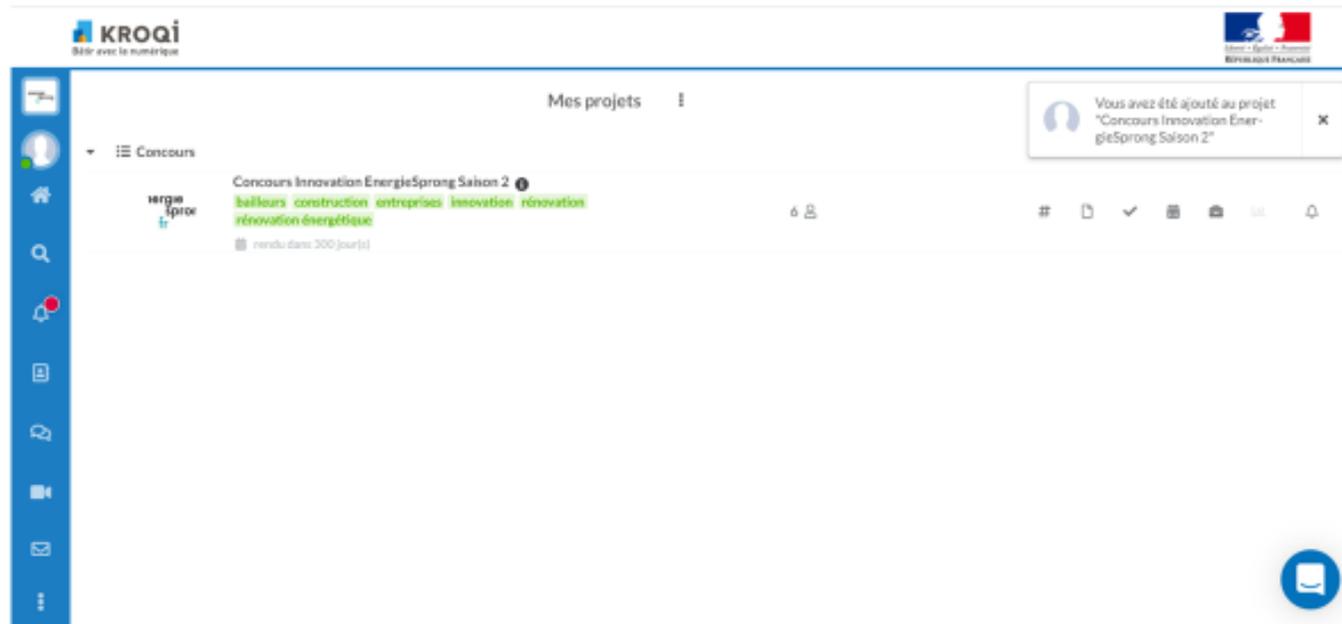
## > Se connecter à kroqi (6/6)

Si vous n'êtes pas assigné au projet Concours Innovation EnergieSprong Saison 2, comme illustrer ce dessous, envoyé un mail à [concours-energiesprong@greenflex.com](mailto:concours-energiesprong@greenflex.com)



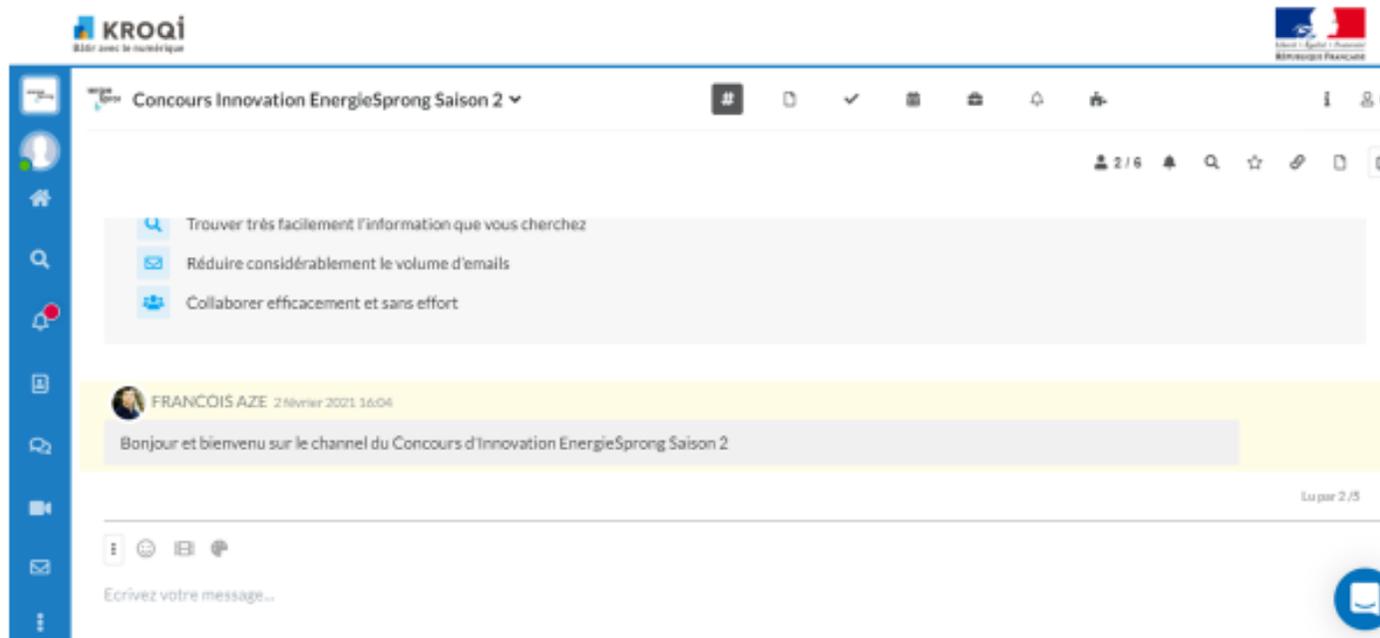
## > Prendre en main l'espace de travail (1/5)

L'accueil regroupe tous vos projets, notamment le projet concours EnergieSprong saison 2



## > Prendre en main l'espace de travail (2/5)

Le « Channel » permet d'envoyer des messages à tous les candidats.  
C'est ici que les organisateurs communiquerons avec vous



## > Prendre en main l'espace de travail (3/5)

L'espace documentaire regroupe tous les documents utiles pour le concours

The screenshot shows the KROQI web interface. At the top left is the KROQI logo with the tagline 'Etre avec le numérique'. At the top right is the French Republic logo with the text 'Gouvernement de la Région Haut-Normandie' and 'RÉGION NORMANDE'. The main header displays 'Concours Innovation EnergieSprong Saison 2' with various action icons. Below the header, there are options to 'Importer des fichiers' and 'Importer un dossier'. A search bar labeled 'Filtrer' and a 'Corbeille' icon are also present. The main content area is a table with the following data:

Nom			
Fonctionnement de KROQI	:	08/02/2021 11:41	[Icons]
Cahiers des Charges des catégories	:	02/02/2021 16:37	[Icons]
Règlement du Concours d'Innovation	:	02/02/2021 16:36	[Icons]

## > Prendre en main l'espace de travail (4/5)

Des tâches vous sont assignés pour vous guider dans les étapes de candidature.

L'icone ✓ pointe vers les sous tâches qui détaille l'action

L'icone 📅 indique la date maximal de rendu

The screenshot shows the KROQI application interface. At the top, there's a header with the KROQI logo and the text 'Espace de travail'. Below the header, there's a navigation bar with various icons. The main content area displays a task list for 'Concours Innovation EnergieSprong Saison 2'. The list is titled 'TO DO Hélène Caille' and has a progress bar at 0%. The tasks are:

- 1/ Familiarisez-vous avec la plateforme KROQI (marked with a checkmark ✓)
- 2/ Mettez à jour votre profil dans l'espace "Mon Compte"
- 3/ Trouvez des partenaires et former une équipe candidate HC (marked with a checkmark ✓)
- 4/ Préparer et envoyer votre candidature à concours-energiesprong@greenflex.com (marked with a checkmark ✓ and a calendar icon 📅, with a 24d deadline)

## > Prendre en main l'espace de travail (5/5)

Le calendrier reprend les jalons du concours

**KROQI**  
Où tout se passe

Concours Innovation EnergieSprong Saison 2

Ajouter un événement

mars 2021

Jour Semaine Mois

Sem.	1	2	3	4	5	6	7
9							
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31	1	2	3	4
14	5	6	7	8	9	10	

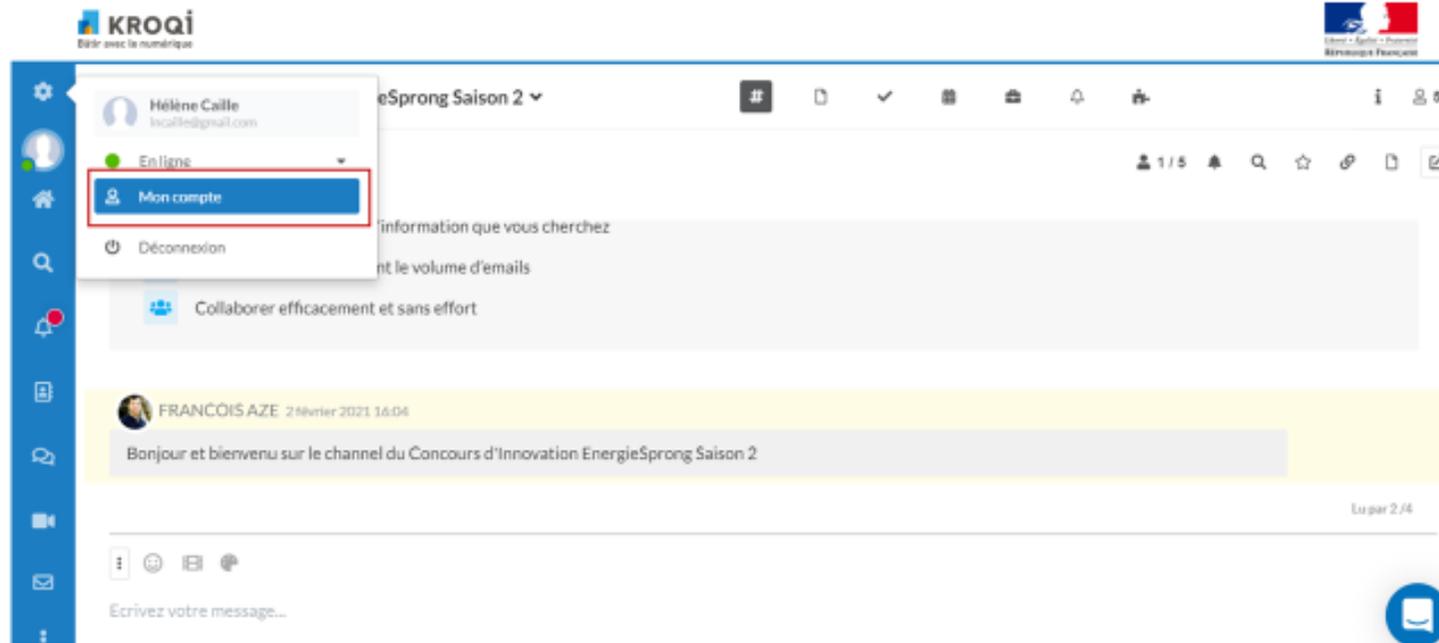
GreenFlex

interreg North-West Europe Mustbe0

CEE Les certificats d'échange de quotas d'émission

## > Compléter son profil (1/5)

Aller dans l'onglet « Mon Compte »



## > Compléter son profil (2/5)

Cliquez sur « Modifier mon profil KROQI »

**KROQI**  
Région Île de France

Retour

Mon profil

MON COMPTE PERSONNEL

- Mes notifications par email
- Mes synchronisations

Mentions légales & Sécurité

Conditions générales

6423

INFORMATIONS PERSONNELLES

Rôle: Utilisateur

Prénom: Hélène

Nom: Calle

Email: hucalle@gmail.com

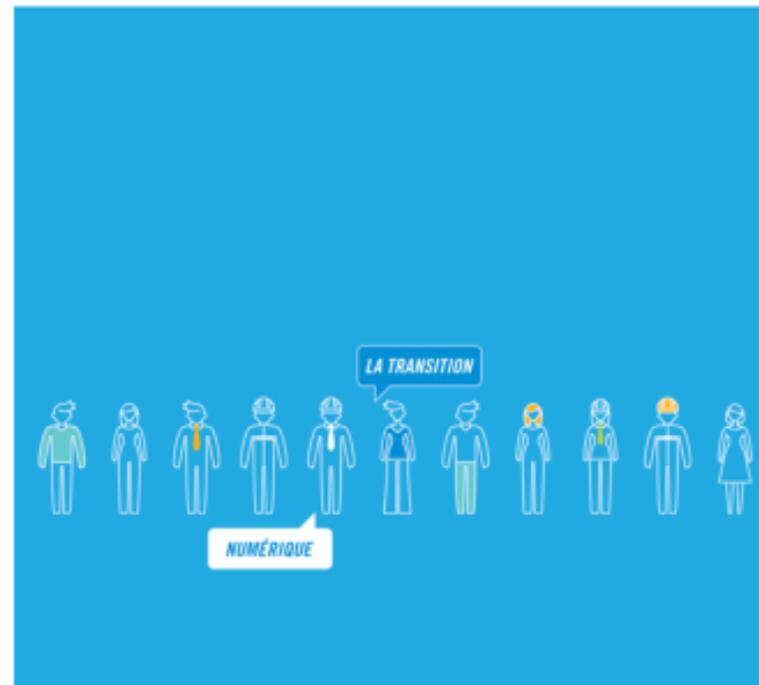
Modifier mon profil KROQI

## > Compléter son profil (3/5)

Cliquez sur « Mon profil »



- **Mon profil**  
Mettre à jour mon profil Kroqi.  
Kroqi
- **Mes espaces de travail**  
Accéder à vos espaces de travail.  
GED



## > Compléter son profil (4/5)

Complétez votre profil (champs obligatoires et/ou champs facultatifs)  
Cliquez sur « Enregistrer » en fin de page pour enregistrer votre profil

## > Compléter son profil (5/5)

Revenez sur « Mes espaces de travail »



### Mon profil

Mettre à jour mon profil Kroqi.

Kroqi



### Mes espaces de travail

Accéder à vos espaces de travail.

GED



21

Cliquez sur « energiesprongconcoursinnovation »  
pour être rediriger vers l'espace de travail



### Mes espaces de travail KROQI

Retrouvez ci-dessous la liste des comptes KROQI auxquels vous participez

➔ energiesprongconcoursinnovation

Pour créer un nouvel espace de travail  
[cliquez ici](#)



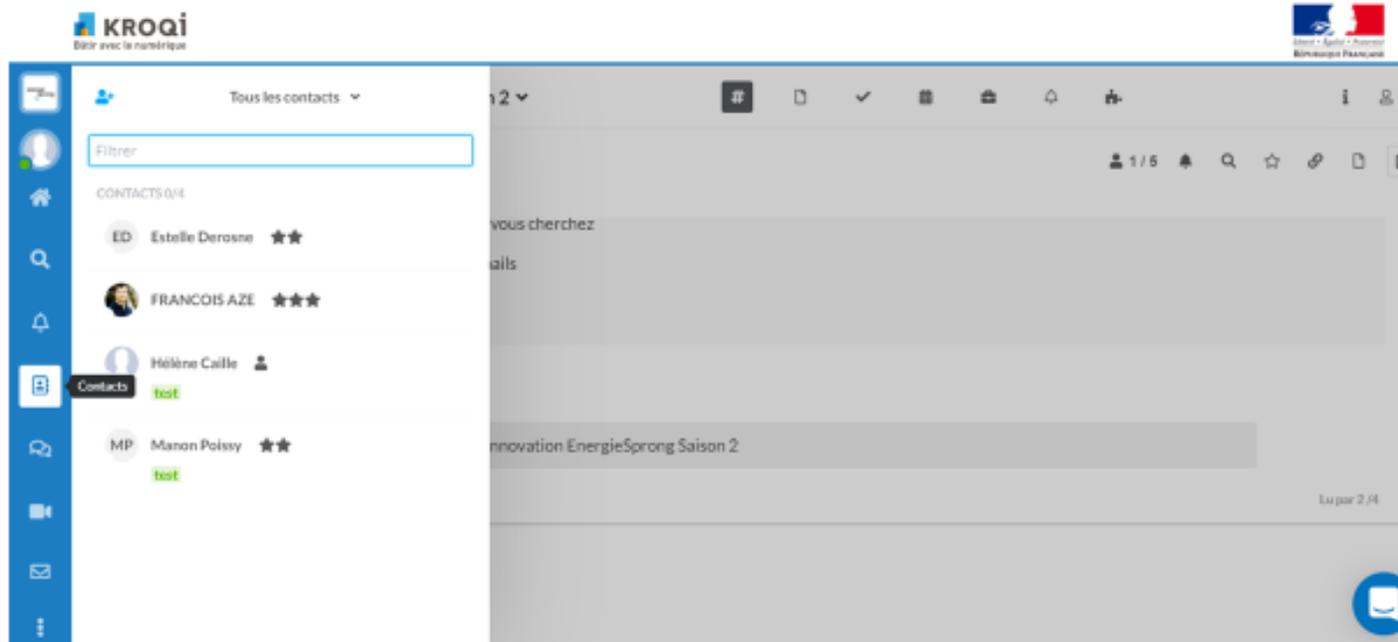
## > Trouver des partenaires et former les équipes

Le concours est ouvert à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises.

Assurez-vous que tous les membres de votre équipe soient bien inscrits au concours en ayant rempli [le formulaire d'inscription](#) et aient bien accès à leur compte KROQI.

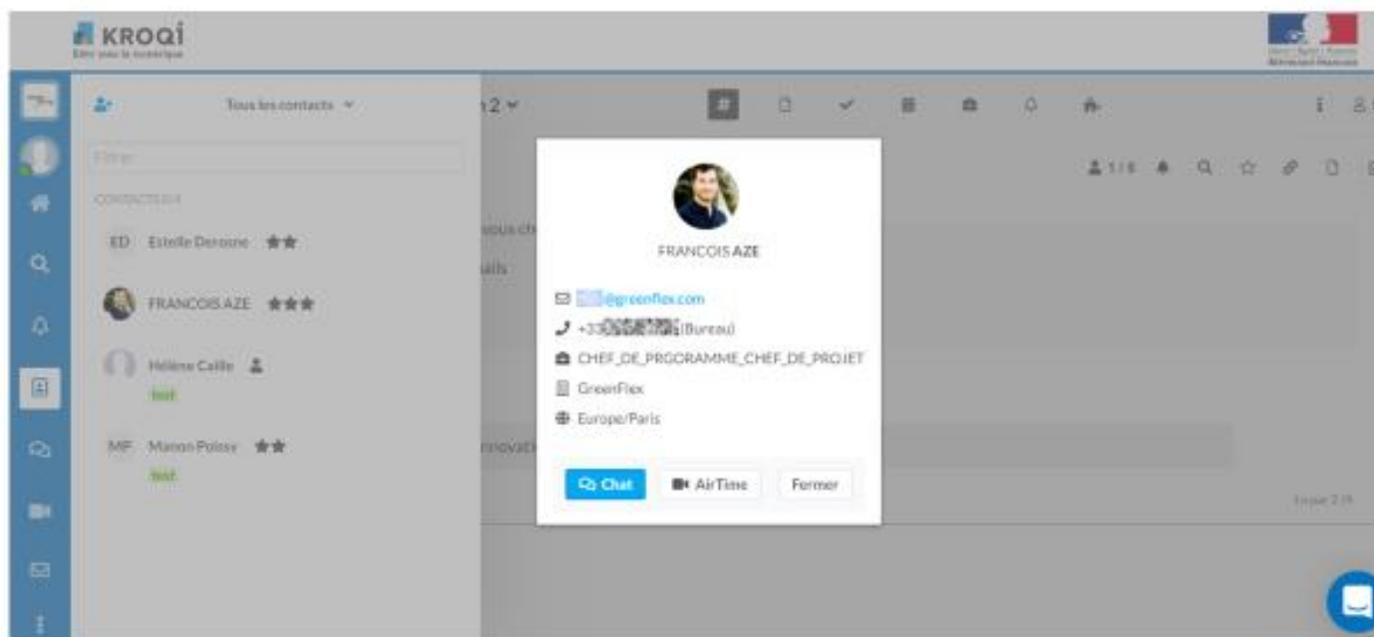
## > Trouver des partenaires et former les équipes

Si vous avez besoin de trouver des partenaires pour compléter vos équipes, la liste de tous les participants au concours se trouve dans l'onglet « contacts ».



## > Trouver des partenaires et former les équipes

En cliquant sur un participant, vous avez accès à ses informations. Vous pouvez discuter avec cette personne à travers la messagerie de KROQI en cliquant sur « Chat »



## > Trouver des partenaires et former les équipes

Il est possible d'utiliser le « Channel » pour poster une annonce afin de rechercher de nouveaux partenaires

